

Bordereau de signature

DEC2017_0254



Signataire	Date	Annotation
actes actes-mairie_vl, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	29/12/2017	 Visa
actes actes-mairie_vl, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	29/12/2017	 Transmis
<i>Gestion des Actes MAIRIE</i>		 Archivé
	Réponse de la plate-forme : Acquittement reçu (Date: 2017-12-29)	

Dossier de type : ACTES_MAIRIE // decission_mairie

DIRECTION DES FINANCES ET DES MARCHES PUBLICS

SECTEUR DES MARCHES PUBLICS

REF : CN/RE

DEC2017_ 0254

DECISION

OBJET : CONCLUSION DU MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES N°2017/065 RELATIF A L'ORGANISATION DE MINI-SEJOURS 2018 - LOTS 1, 2, 3, 4 et 7.

Le Maire de la Commune de Noisiel,

VU l'Ordonnance du 23 juillet 2015 relative aux Marchés Publics, notamment les articles selon les articles 4, 32 et 42-2°,

VU le Décret du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics, notamment les articles 12, 27, 28 et 35-I-1°, portant sur les services spécifiques dont les services administratifs, sociaux, éducatifs et culturels et soins de santé,

VU le Décret du 10 avril 2017 portant diverses dispositions en matière de commande publique,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération N°DEL2017_0200 du Conseil Municipal du 10 novembre 2017 portant délégations au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le dossier de consultation des entreprises portant sur le marché public de services n°2017/065 relatif à l'organisation de mini-séjours 2018, alloti comme suit :

-Lot n°1 : Enfants de 4 à 6 ans, sur la Côte Normande. Thème : Equitation et milieu marin.

-Lot n°2 : Enfants de 4 à 6 ans, à 300 km maximum de Paris. Thème : Ferme pédagogique.

-Lot n°3 : Enfants de 6 à 10 ans, sur la Côte Normande. Thème : Activités nautiques et découverte de la faune et de la flore marine.

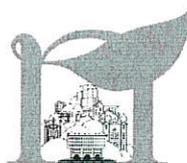
-Lot n°4 : Enfants de 6 à 10 ans, à 300 km maximum de Paris. Thème : Activités nautiques.

-Lot n°5 : Enfants de 11 à 17 ans, à 300 km maximum de Paris. Thème : Sport de Pleine Nature.

-Lot n°6 : Enfants de 11 à 17 ans, à 300 km maximum de Paris. Thème : Activités nautiques.

-Lot n°7 : Enfants de 6 à 10 ans et de 11 à 17 ans, dans les Vosges ou le Jura. Thème : Activités Sports d'hiver.

1/3



Suite de la décision N°2017_ 0254
portant sur la conclusion du marché public n°2017/065.

VU l'avis d'appel public à la concurrence mis en ligne, concomitamment avec le dossier de consultation des entreprises susvisé, le 23 octobre 2017, sur la plateforme de dématérialisation de la Ville sous la référence n°527958, et publié sur le site MarchésOnline sous la référence n°3187618,

VU le rapport d'analyse des offres concernant les lots n°1, 2, 3, 4 et 7, établi au regard des critères pondérés d'attribution des offres, à savoir le critère de la valeur technique pondéré à 60 % et le critère du prix pondéré à 40 %,

CONSIDERANT que quatre plis (dont trois par voie dématérialisée) ont été déposés dans le délai imparti (date et heure limites de remise des offres fixées au 15 novembre 2017 à 12h00), que toutes les candidatures ont été admises et que dès lors, il a été procédé à l'analyse de onze offres : deux pour les lots n°1, 2, 3 et 7, et trois pour le lot n°4,

CONSIDERANT qu'au regard des critères pondérés d'attribution des offres susvisés, l'offre économiquement la plus avantageuse est celle de l'association PEP Découvertes pour les lots n°1 et 4, celle de la société AVL (Autrement Loisirs et Voyages) pour le lot n°2 et celle de l'association EVASION 78 pour les lots n°3 et 7,

CONSIDERANT que la prestation relève de la classe d'achat « Services sociaux et spécifiques » et de l'unité fonctionnelle 14.03.14 « Mini-séjours Préados/Jeunesse », dont la valeur ne dépasse pas 750.000 € H.T., seuil des services spécifiques de l'article 28 du Décret n°2016-360 relatif aux marchés publics,

DECIDE

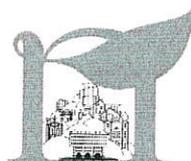
ARTICLE 1 : Il est conclu avec l'association PEP Découvertes, sise 5/7 rue Georges Enesco à CRETEIL Cedex (94026) :

-le marché public de services n°2017/065-01 relatif à l'organisation des mini-séjours 2018 - Lot n°1 « Enfants de 4 à 6 ans, sur la Côte Normande - Thème principal : Equitation et milieu marin », pour le prix unitaire de 314,00 € nets par enfant (8 maximum), soit un montant global maximal de 2 512,00 € nets. Le séjour se déroulera à Port-Bail dans la Manche, du 09 au 13 juillet 2018 (durée de 5 jours).

-le marché public de services n°2017/065-04 relatif à l'organisation des mini-séjours 2018 - Lot n°4 « Enfants de 6 à 10 ans, à 300 km maximum de Paris - Thème principal : Activités nautiques », pour le prix unitaire de 366,00 € nets par enfant (15 maximum), soit un montant global maximal de 5 490,00 € nets. Le séjour se déroulera à Courseulles-sur-Mer dans le Calvados, du 30 juillet au 03 août 2018 (durée de 5 jours).

ARTICLE 2 : Il est conclu avec la société AVL (Autrement Loisirs et Voyages) SAS, sise 879 avenue de Dunkerque à LOMME (59160), le marché public de services n°2017/065-02 relatif à l'organisation des mini-séjours 2018 - Lot n°2 « Enfants de 4 à 6 ans, à 300 km maximum de Paris - Thème principal : Ferme pédagogique », pour le prix unitaire de 300,00 € TTC par enfant (8 maximum), soit un montant global maximal de 2 400,00 € TTC. Le séjour se déroulera à Courtenay dans le Loiret, du 06 au 10 août 2018 (durée de 5 jours).

2/3



VILLE DE NOISIEL

Suite de la décision N°2017_ 0254
portant sur la conclusion du marché public n°2017/065.

ARTICLE 3 : Il est conclu avec l'association EVASION 78, sise 1 bis Chemin du Moulin à Vent à GUYANCOURT (78280) :

-le marché public de services n°2017/065-03 relatif à l'organisation des mini-séjours 2018 - Lot n°3 « Enfants de 6 à 10 ans, sur la Côte Normande -Thème principal : Activités nautiques et découverte de la faune et de la flore marine », pour le prix unitaire de 379,00 € nets par enfant (15 maximum), soit le montant global maximal de 5 685,00 € nets. Le séjour se déroulera à Bernières-sur-Mer dans le Calvados, du 16 au 20 juillet 2018 (durée de 5 jours).

-le marché public de services n°2017/065-07 relatif à l'organisation des mini-séjours 2018 - Lot n°7 « Enfants de 6 à 10 ans et de 11 à 17 ans, dans les Vosges ou le Jura - Thème principal : Activités Sports d'hiver », pour le prix unitaire de 579,00 € nets par enfant (22 maximum, soit 10 de 6/10 ans et 12 de 11/17 ans), soit un montant global maximal de 12 738,00 € nets. Le séjour se déroulera à Prémanon dans le Jura, du 26 février au 03 mars 2018 (durée de 6 jours).

ARTICLE 4 : Les crédits correspondants sont prévus au Budget Communal.

ARTICLE 5 : Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'arrondissement de Torcy,
- Madame la Comptable Publique de Marne-la-Vallée,
- Monsieur le Directeur Général de la Mairie de Noisiel,
- Aux titulaires des marchés.

Chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 6 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de DEUX mois à compter de son rendu exécutoire.

ARTICLE 7 : La présente décision est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait à Noisiel, le 28/12/2017

Le Maire,

Mathieu VISKOVIC.

Cadre réservé à l'AG

Transmis au représentant de l'Etat le	29 DEC. 2017
Affiché le	29 DEC. 2017
Notifié le	
Publié le	29 DEC. 2017

3/3

